

■ **ACO Plâtre Sàrl**, à Genève, CH-550-1043293-3, toute activité de gypserie et peinture (FOSC du 06.12.2005, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 24.08.2006. Par conséquent sa raison sociale devient: **ACO Plâtre Sàrl, en liquidation**.
Journal no 13791 du 30.10.2006
(03621346 / CH-550.1.043.293-3)